Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 029-212901862-20260303-D2026030304-DE

PLOUEZOC'H

Conseil Municipal du 3 mars 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date de convocation
25/02/2026

Conseillers en exercice
19

Présidente : Mme Brigitte MEL

Secrétaire de séance : Mme Leïla CARACCHIOLI

Le Conseil Municipal de la Commune de PLOUEZOC'H s'est réuni le mardi 3 mars 2026, à 18 heures 30 minutes, à la salle de réunions de la salle polyvalente, sous la présidence de Mme Brigitte MEL, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Brigitte MEL, Daniel GUÉZENNEC, Bernard LACHIVER, Gwénaëlle QUÉRÉ, Jérôme CALMELS, Guy LE FUR, Michèle GALOPIN, Raymond TESSIER, Françoise LAURENT, Jacques ROBIC, Leïla CARACCHIOLI, Nadège RUAULT, Caroline JACQ, Florence SIMON, Benoît PERIOU, Anaïs MEL et Mohamed KHCHACH.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : Sandie COZ à Brigitte MEL et Erwan MORVAN à Benoît PERIOU

D 2026 03 03 04 – BUDGET PRIMITIF 2026 – COMMUNE

Madame le Maire informe les membres du Conseil que suite au retrait de la délibération n° D2026021103 et au vote de la délibération fixant les taux de taxes de la fiscalité directe locale, il convient de voter à nouveau le Budget Primitif 2026 pour la Commune.

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil qu'en raison de l'indisponibilité de l'application HELIOS, il n'est pas possible de délibérer sur les Comptes de Gestion et les Comptes Administratifs 2025 pour tous les budgets.

Toutefois, en accord avec la Trésorerie, les résultats prévisionnels pour 2025 ont été estimés et peuvent être repris de manière anticipée dans le Budget Primitif 2026. La reprise est justifiée par une fiche de calcul du résultat prévisionnel, d'un tableau d'exécution du budget et de l'état des Restes à Réaliser au 31 décembre 2025.

Les résultats de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section investissement, ainsi que la prévision d'affectation sont alors inscrits par anticipation au budget primitif de la Commune.

Au vu de ces éléments, les prévisions budgétaires pour 2026 sont les suivantes :

1°) REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS 2025

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
	RÉALISATIONS	RÉALISATIONS
TOTAL DEPENSES	1 390 614,12 €	774 961,42 €
TOTAL RECETTES	1 652 348,56 €	910 761,60 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	261 734,44 €	135 800,18 €
RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ	15 584,39 €	- 156 655,87 €
RÉSULTAT CUMULÉ	**277 318,83 €**	**- 20 855,69 €**

Affectation de l'excédent de fonctionnement :

- Fonctionnement 2026 : 40.000,00 €
- Investissement 2026 : 237.318,83 €

Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 029-212901862-20260303-D2026030304-DE

2°) BUDGET PRIMITIF 2026

Après intégration des Restes à Réaliser, le budget général primitif 2026 s'équilibre en recettes et en dépenses

- pour la section de fonctionnement, à la somme de 1.642.750,00 €
- pour la section d'investissement, à la somme de 2.198.380,69 €

Après en avoir délibéré, le Conseil :

- constate et approuve la reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2025 et des Restes à Réaliser,
- approuve le Budget Primitif 2026 en fonctionnement et en investissement.

ACTE RENDU DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL : ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

EXÉCUTOIRE : compte-tenu de

- la publication le ..... : 05/03/2026
- la transmission à la Préfecture le..... : 05/03/2026

Fait à PLOUEZOC'H, le 05/03/2026

Pour extrait conforme

Brigitte MÉL
Maire

MAIRIE DE PLOUEZOC'H
29252